



FSU (SNASUB, SNCS, SNESup, SNEP)

20 octobre 2011, élections au Comité Technique de l'Université Joseph Fourier

Pour nos statuts, nos conditions de travail, nos missions : votez et faites voter FSU

Le Comité Technique (CT), qui va remplacer l'actuel Comité Technique Paritaire (CTP) est une instance de concertation, obligatoirement consultée, avant délibération du Conseil d'Administration, sur toutes les questions relatives à la politique et la gestion des emplois, l'organisation et le fonctionnement des services. Ces élections se déroulent dans un contexte de casse du service public, d'éclatement des statuts, de précarisation généralisée et de détérioration des conditions de travail.

En parallèle aux revendications et actions nationales, il est essentiel de construire une forte action syndicale à l'échelle locale ; face à des équipes présidentielles de plus en plus amenées à gérer les universités comme des entreprises, il est de l'intérêt de tous les personnels et du service public, d'avoir des élus combatifs dans les CT qui sachent faire entendre leur voix, défendre et faire avancer leurs propositions.

Les enjeux pour les personnels

Emploi : défense des emplois statutaires, stabilisation des collègues en place ; titularisation du plus grand nombre ; droit effectif à la mutation...

Carrière : progression pour tous, statutaires et non statutaires, véritable prise en compte des qualifications

Rémunération : transparence et équité des politiques de rémunération (grilles harmonisées, primes).

Conditions de travail : autoritarisme, objectifs irréalistes, mise en concurrence, refus ou retards de titularisation, non renouvellements abusifs de contrats : il faut arrêter cette logique destructrice.

Les enjeux pour l'université

La qualité de nos missions d'enseignement et de recherche repose sur la reconnaissance des compétences, des qualifications et du travail des personnels, le respect de leur droit à la formation.

Une organisation efficace du travail exige consultation et écoute des personnels, définition concertée des objectifs, réflexion collective sur les périmètres et les rôles des services, des composantes,...

Le développement équilibré de tous les secteurs, dans le respect de leur diversité, suppose une politique transparente d'évaluation des besoins et de répartition des moyens.

Des élus FSU combatifs pour la défense de tous

Les élus FSU au CT seront les porte-parole de l'ensemble des collègues, BIATOSS, ITA, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs, titulaires et contractuels. Sur la base des principes et propositions exprimés dans leur profession de foi, ils s'engagent à remplir avec vigilance leur mandat, par le travail préparatoire sur les dossiers, par leur présence active aux réunions du CT, par la participation aux groupes de travail spécifiques, par la diffusion d'informations, par la réflexion menée en réseau avec les élus FSU des autres CT du site.

Ils ont combattu l'individualisation de la gestion des personnels, basée sur des primes au mérite, des avancements à la tête du client, et une mise en concurrence exacerbée. Dans la continuité de leur action passée au CTP, **les élus FSU se prononceront et feront des propositions**, chaque fois que possible dans une dynamique intersyndicale,

pour la défense des personnels

- mesures concrètes de résorption de la précarité et stabilisation des collègues occupant des emplois précaires,
- respect du principe « à travail égal, salaire égal », en particulier pour ce qui concerne les personnels contractuels (BIATOSS et enseignants, enseignants-chercheurs) qui doivent avoir les mêmes conditions de travail, de rémunération et d'avancement que les fonctionnaires qui exercent les mêmes missions,
- lutte contre toute forme de discrimination et en particulier contre celles qui touchent les femmes, concernant l'accès à l'emploi et l'avancement,

- procédures de recrutement et de gestion des carrières selon des règles claires et connues de tous,
- intégration des primes au salaire, et, dans cette attente, pour que les primes soient réparties de façon équitable et transparente entre l'ensemble des personnels et non au profit d'une minorité,

pour une organisation respectueuse de nos conditions de travail et propice à nos missions

- pour que l'évaluation des besoins, les répartitions des emplois, les réorganisations, dans les composantes et dans les services, se fassent de manière transparente, sur la base de besoins avérés et de critères explicités, en associant très en amont les personnels et les instances élues ;
- pour que le droit à la mutation, à la formation et à l'évolution de carrière des personnels soit appliqué au bénéfice des individus et des services (calendriers anticipés, facilitation des mutation inter établissements, développement des actions de formations en inter universitaire...);
- pour que le droit à la recherche de tous les enseignants et les chercheurs puisse être réellement appliqué par l'établissement ; pour un système démocratique, collégial et transparent de répartition des services et d'équivalence des tâches, et la réduction des tâches administratives des personnels d'enseignement et de recherche ;
- pour l'amélioration de la santé et la sécurité au travail, la prise en compte du handicap dans le travail, et le développement d'une politique de lutte contre la souffrance au travail notamment par la mise en place de cellules « harcèlement-souffrance » émanant du CHSCT.

Enfin, conscients de la nécessité impérieuse d'améliorer les pratiques du précédent CTP en la matière, les élus FSU au CT seront particulièrement attentifs pour que soient largement diffusées à tous les personnels les compte-rendu des délibérations du CT et les suites données par l'administration.

Nos statuts sont en danger

Avec la Révision Générale des Politiques Publiques qui réduit les emplois statutaires, la loi « mobilité » de 2009 qui autorise le licenciement des fonctionnaires en cas de restructuration des services, avec la loi LRU et les RCE, qui encouragent le recrutement d'agents non-titulaires et l'externalisation de services, la précarité explose dans les universités. Le projet de loi issu du protocole d'accord sur les agents non-titulaires, que la FSU a refusé de signer, se place délibérément dans une optique d'extension du recours aux CDI, sans aucun encadrement des conditions de carrière et de travail. La politique de financement systématique de la recherche sur appels d'offre (ANR, Grand Emprunt,...) met à mal le fonctionnement de nombreux laboratoires et contribue à développer la précarisation des jeunes chercheurs.

Tous les types d'emploi et toutes les catégories sont aujourd'hui touchés.

A l'UJF, selon le dernier bilan social disponible (celui de 2009), 36% des BIATOSS sont des contractuels ; pour les enseignants et enseignants-chercheurs, le pourcentage de 13% qui y figure est très sous-estimé, car il n'intègre ni les contrats doctoraux, ni les post-docs, ni les vacataires d'enseignement.

Nos conditions de travail et nos missions sont en danger

Le fonctionnement, voire même le pouvoir de décision de nos établissements sont remis en cause par le développement d'institutions opaques (PRES, fondations,...) où les orientations stratégiques sont définies sans aucune consultation des personnels.

A l'UJF, comme dans de nombreuses universités, le regroupement des composantes et l'empilement des structures (UFR, collegiums, pôles...), la centralisation accrue des services et l'extension de leurs responsabilités, éloignent de plus en plus les lieux de décision des réalités de terrain et du contrôle démocratique.

Dans le même temps, l'alourdissement des charges de tous les personnels se poursuit, alors que, pour la plupart d'entre eux, les rémunérations et les carrières sont très loin de refléter la réalité des qualifications acquises, l'ampleur des tâches accomplies, la complexité du travail effectué. Partout, des dysfonctionnements apparaissent, aggravant des conditions de travail déjà difficiles, au détriment de la santé des personnels, au détriment de la réalisation de nos missions.

BIATOSS & ITA, enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs, titulaires et contractuels de l'UJF, élisez des représentants offensifs. Votez pour la liste présentée par les syndicats de la FSU